

VISA :

DGLTEJO

Arrêté n° / MPEM portant attribution de la licence n° 30 autorisant l'exercice des activités de production, de distribution, et de vente d'énergie électrique dans les villes de Wompou, Arr et Dafort au bénéfice du groupement MKH/Tilimsi.

Le Ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Mines

- Vu : la loi n° 2001.18 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu : la loi 2001.19 du 25 janvier 2001 portant code de l'électricité ;
- Vu : le décret n°017-2015 du 16/01/2015 portant nomination de certains membres du Gouvernement ;
- Vu : le décret N° 199-2013 du 13 Novembre 2013, modifié, fixant les attributions du Ministre du Pétrole de l'Énergie et l'organisation centrale de son département ;
- Vu : l'appel d'offres du 04 Juin 2015 relatif à la délégation du service public d'électricité dans les localités de Wompou, Arr et Dafort;
- Vu : Le procès-verbal de réunion n°20/2015 du Conseil National de Régulation, en date du 29 Juillet 2015, déclarant l'adjudicataire provisoire pour les lots uniques de Wompou, Arr et Dafort.

Arrête :

Article premier : Une licence d'une durée de cinq (5) ans, pour l'exercice des activités de production, de distribution et de vente d'énergie électrique dans les villes Wompou, Arr et Dafort est au groupement MKH/Tilimsi, dont le siège social est sis à Nouakchott.

Article 2 : Les caractéristiques de cette licence sont décrites dans le cahier des charges annexé à cet arrêté.

Article 3 : Le Secrétaire Général du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines et le Président de l'Autorité de Régulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Annexe : Cahier des charges pour la délégation au groupement MKH/Tilimsi du service public d'électricité dans les villes de Wompou, Arr et Dafort.

16 OCT 2015

Nouakchott, le

M. Mohamed Salem BECHIR

Ampliations :

- PM
- MSG/PR
- MPEMi
- MID
- ARE
- Archives Nationales
- JO
- DGLTEJO
- IGE
- MKH/Tilimsi.



